

Mise à disposition des professionnels du recueil des orientations du CNIGP



Après la publication du recueil des orientations du CNAOV, c'est à présent le cas pour le Comité national des Indications Géographiques Protégées relatives aux Vins et aux Cidres. Découvrez cet outil pratique dès maintenant.

Les Organismes de Défense et de Gestion (ODG) des Indications Géographiques Protégées bénéficient dorénavant de leur recueil des orientations. Ce recueil, sous forme de cahier des charges, regroupe l'ensemble des orientations et des directives du Comité National ainsi qu'un certain nombre d'évolutions du cadre réglementaire.

Cet outil a pour but de centraliser la connaissance des dispositions qui encadrent l'activité du Comité, et par conséquent, ses prises de décision. Ainsi, cet outil s'inscrit pleinement dans l'objectif stratégique du COP 2024-2028 de renforcement de la transparence des activités des instances.

Le document sera régulièrement mis à jour et intégrera les nouvelles décisions du CNIGP face aux enjeux contemporains, le recueil se veut être un outil évolutif et dynamique adapté aux besoins des professionnels.

Pour aller plus loin...

1. Les avis des instances de l'INAO : <https://www.inao.gouv.fr/avis-Instances>
2. Le recueil des orientations du CNAOV :
<https://www.inao.gouv.fr/odg-recueil-orientations-cnaov-avril-2025>
3. La durabilité des SIQO : <https://www.inao.gouv.fr/durabilite>

Source URL: <https://inao.gouv.fr/odg-recueil-orientations-cnigp-juillet-2025>

List of links present in page

1. <https://www.inao.gouv.fr/avis-Instances>
2. <https://www.inao.gouv.fr/odg-recueil-orientations-cnaov-avril-2025>
3. <https://www.inao.gouv.fr/durabilite>
4. <https://inao.gouv.fr/actualites/durabilite>